

COMMUNIQUE DE PRESSE
Toulouse le 15 Mars 2010

Le CHU de Toulouse précise les circonstances autour du décès de Jon Anza

Le 29 avril 2009, le Chu de Toulouse a accueilli un patient sans identité et dont le pronostic médical était engagé sans qu'il soit possible de l'identifier.

Le 30 avril, un signalement aux services de police a été fait ; le 4 mai, l'état de santé du patient s'aggravant, un signalement auprès du procureur a été fait. Le 7 mai, une fiche détaillée donnant description de la personne et de ses effets personnels a été déposée auprès de l'Office Central Chargé des Disparitions inquiétantes.

Le 11 mai, la personne est décédée sans qu'il ait été possible de l'identifier. Faisant l'objet par le médecin ayant déclaré le décès, d'une opposition médico légale, le corps a ensuite été transféré à la morgue de Purpan, dans l'attente des conclusions de l'enquête.